

INTRODUCTION

Dans un monde aux prises avec des problèmes nécessitant une coopération à l'échelle internationale, les relations culturelles constituent pour les pays un instrument de plus en plus important de progrès vers la compréhension mutuelle et la prise de conscience de leurs valeurs communes. Les programmes du ministère des Affaires extérieures en matière de relations culturelles avec les pays étrangers reconnaissent que la communication entre les peuples à des fins d'enrichissement mutuel sur les plans de l'art est nécessaire et souhaitable. Leurs objectifs fondamentaux sont les suivants:

- (1) aider à la réalisation des objectifs à court et à long terme de la politique étrangère du Canada;
- (2) refléter dans le monde entier la créativité et la diversité croissantes de la vie culturelle canadienne et ainsi élargir l'horizon professionnel des artistes canadiens et créer de nouveaux marchés d'exportation culturelle;
- (3) apporter et maintenir de nouvelles sources d'enrichissements à la vie nationale.

C'est au cours des années soixante que le ministère des Affaires extérieures s'est engagé activement dans la promotion culturelle. Auparavant, des échanges artistiques et universitaires avaient déjà été organisés à intervalles irréguliers, principalement par l'intermédiaire des organisations du Commonwealth et d'autres organismes internationaux. La popularité croissante de ces initiatives non officielles au début des années soixante, nous a fait prendre conscience de la nécessité de les coordonner et d'en favoriser leur développement. La direction des Affaires culturelles a été créée en 1965, au sein du Bureau des Affaires publiques du Ministère, afin d'élaborer et d'administrer un large éventail de programmes d'échanges. En 1974, reconnaissant l'importance croissante des relations culturelles en diplomatie internationale, le gouvernement du Canada a donné son accord de principe développement d'une expansion de nos Programmes de relations culturelles avec les pays étrangers de la CEE, les Etats-Unis, le Japon, l'URSS et la Chine. Cette sélection tient compte des intérêts du Canada dans les domaines politique, économique et social, reflète sa diversité culturelle et tente de répondre aux aspirations de la communauté artistique et universitaire canadienne. Le maintien de relations étroites avec ces pays contribue à la qualité de la vie culturelle canadienne et ajoute au prestige du Canada à l'étranger.